Fédération des syndicats de travailleurs du rail
Solidaires Unitaires Démocratiques

Union syndicale Solidaires

LIAISON NATIONALE ADC

Paris St Lazare, Nice, ...
Se mobiliser, lutter,... ce n'est pas ringard, ça gagne !

Prise en compte des temps de trajets :

ils y pensent… mais toujours pas d'avancée !

La pétition lancée par SUD-Rail cours toujours, elle rassemble déjà près de 3000 signatures d'ADC et d'ASCT. **SUD-Rail** poursuit la lutte pour la prise en compte des temps de trajets entre les lieux de RHR et les lieux de FS ou de PS. Après une DCI nationale et plusieurs audiences, la direction semble enfin se pencher sur le problème, tant mieux, il est grand temps !!!!

La mobilisation des équipes **SUD-Rail**, au coté des agents est décisive pour pousser la direction à la réflexion sur cette injustice . Il est temps que la direction fasse des annonces à la hauteur de l'attente d' ADC qui sont loin d'être dupes sur le détournement, par la direction, des textes réglementaires sur ce sujet … comme sur bien d'autres !!!

Nous ne sommes pas la seule OS à faire pression sur la direction pour faire avancer ce sujet… et c'est tant mieux, même si nous ne demandons pas tous exactement la même chose.

SUD-Rail demande tout simplement que les temps de trajet soient tracés dans les journées de service.

Pour nous clairement la priorité est à la préservation de la santé des agents et la pris en compte des accidents de trajets. Il n'est pas question pour SUD-Rail d'accepter une compensation financière qui servirait à alimenter un des comptes épargne temps imposés avec la casse de notre régime spécifique de retraite. Cela serait pour nous un renoncement à notre revendication sur le rétablissement des bonifications traction, SUD-Rail ne s'engagera pas sur cette voie.

Passerelles, Parcours Professionnels :

la direction produit du … vent !

Contrat tripartite, parcours pro, passerelles … Quel bilan à l'heure actuelle ? Beaucoup de bruit et d'effets d'annonces pour … pas grand-chose. Pour faire avaler la pilule de l'ultra spécialisation et de l'éclatement de la SNCF en activités autonomes, PEPY avait promis aux ADC des garanties sur leurs parcours professionnels et des passages « faciles » entre les activités. Sur le terrain, vous commencez à être nombreux à constater l'absence de mise en œuvre de ces promesses.

SUD-Rail a alerté la direction; le sujet est sensible et nous proposerons aux ADC de se mobiliser !

Pour SUD-Rail, chaque ADC, quelque soit sa région, doit pouvoir dérouler sa carrière dans un parcours professionnel valorisant sans être contraint à de la mobilité géographique. La direction a le devoir de prendre cette donnée en compte dans la répartition des charges de travail. Le regroupement de tous les agents habilités à la fonction de conducteur dans une filière traction unique pleinement intégrée à l'entreprise SNCF permet d'élaborer et faire vivre ces parcours professionnels. Les ADC ne doivent pas laisser à chacune des activités le soin de décider, en fonction de ses besoin propre du moment, de leur parcours pro. Pour SUD-Rail l'hyperspécialisation et l'éclatement de la filière traction dans les activités autonomes n'est pas inéluctable, il appartient à chacun de nous de peser pour un autre choix possible :

celui de la filière traction unique intégrée au service de l'entreprise publique SNCF.

ASTREINTE AU TITRE 1 !!

SUD-Rail fait respecter la réglementation :

Pool Fac, PAC, réserves … La SNCF multiplie les organisations du travail spécifiques mais, comme d'habitude, en dépit du bons sens et du respect de la réglementation … Dernière trouvaille de nos penseurs *« les RP grisés »* ou comment être à disposition de la commande tout en étant en RP (eh oui, avec la SNCF c'est possible !!).

Mode d'emploi : Sur les becquets figurent des RP grisés ou l'ADC doit rester à dispo de la commande, mais s'il n'est pas utilisé, le RP sera décompté… Alerté sur le sujet, **SUD-Rail** après avoir essayé d'obtenir gain de cause auprès de la direction de l'entreprise a saisi l'inspection du travail …

Verdict: pas d'astreinte au titre 1, un rappel sera fait aux établissements pour supprimer cette organisation là ou elle existe !!

Finances :

Contrairement aux banques et aux constructeurs automobiles qui reçoivent des milliards d'euros de l'Etat, la SNCF devra sur ordre Présidentiel, réaliser par anticipation pour 400 M€uros d'investissement, verser pour la deuxième année consécutive entre 120 et 130 M€uros de dividendes et augmenter de + de 2Md €uros son endettement pour poursuivre la politique de croissance externe imposée par la lettre de mission de Sarko.

L'état encore, viendra soutenir le développement du ferroviaire en augmentant de 168 M€ (+ 5,7 % par rapport à 2008) la charge de la SNCF au titre des péages à verser à RFF. Le montant global des péages s'élèvera à plus de 3 Md€ pour l'année 2009.

Pour SUD-Rail, ces exemples démontrent le décalage qu'il peut y avoir entre les discours politiques issus du Grenelle de l'environnement et la réalité.

Les suppressions de postes se feront principalement à l'infra (-987 cheminots) et au Fret (-1 579 cheminots), soit près de10% de l'effectif. Il est à noter aussi, que ce budget bâti sur le pari d'une reprise de croissance à mi-2009, pose de sérieuses questions de crédibilité.

Les cheminots et tous ceux qui souhaitent une vraie politique de développement du service public de transport ferroviaire Fret et Voyageurs peuvent légitimement craindre de douloureux réajustement en cours d'année. Pour toutes ces raisons, les représentants SUD-Rail au CCE ont voté contre ce budget 2009. SUD-Rail souhaite une autre politique des transports, c'était le sens de la manif du jeudi 29 janvier 2009, pour expliquer à Sarko, à ses amis financiers et aux patrons que « les salariés ne veulent pas payer leur crise ».

Budget SNCF 2009

Le service public ferroviaire et les cheminots vont payer la crise !

Dans un contexte de crise majeure, la SNCF apportera sa contribution à la dégradation de la situation sociale en supprimant encore 2 600 emplois en 2009. Mais ce n'est pas tout ; à la SNCF aussi la loi TEPA fait des ravages sur l'emploi, puisque le budget prévu pour le rachat des repos supplémentaires issus de l'application des 35 heures représente l'équivalent de 743 emplois.

Pour SUD-Rail il est pourtant évident que ce n'est pas en pérennisant, année après année, les politiques de réduction d'effectif que la SNCF répondra à la demande croissante d'un service public de transport ferroviaire de qualité.

EAS : Tous solidaires de notre collègue !!

Rassemblement du 19 Janvier :

200 cheminots étaient présents devant le siège de la SNCF. Ils étaient là en soutien à notre collègue ADC de Paris-Est, poursuivi pour homicide involontaire suite à une dramatique accident en EAS. L'instruction à mis en évidence le total respect de la réglementation par l'agent ... mais la justice estime que celui-ci aurait pu éviter l'accident en allant au-delà ? ? ? La question sur les limites des procédures SNCF et la responsabilité juridique des ADC est donc posée et la décision finale du tribunal aura donc une importance toute particulière.

Pour SUD-Rail, la première responsabilité revient à l'entreprise qui ne veut rien entendre dès lors que l'on remet en cause l'exploitation des trains en EAS. Pourtant des problèmes et des accidents il y en a ! Il y a une semaine un de nos représentants a démarré, LSFP éteinte, alors qu'un enfant avait le bras prisonnier d'une porte, fort heureusement un voyageur a eu le réflexe de tirer immédiatement le signal d'alarme. Les premières expertises laissent bien apparaître un défaut du matériel. SUD-Rail a de nouveau déposé une DCI sur l'exploitation des trains en EAS, il est urgent que nos propositions soient entendues et mises au débat.

Le Jugement sera rendu le 2 mars, nous espérons tous qu'il sera favorable à notre collègue, mais avec la justice rien n'est jamais sur, nous devons donc être prêt à démonter notre solidarité, car nous sommes tous concernés !!

EAS
Equipement Agent Seul
abandonner les trains, d'avance une mauvaise idée !
N'y a-t-il qu'un pilote dans l'avion ?
Sud Rail
Union syndicale Solidaires

Quelles suites ?

Nous voulons tous croire qu'il n'y aura aucune condamnation, mais le dossier ouvert ne devra pas être refermé aussitôt la décision rendue. SUD-Rail, depuis des années, propose de réétudier les procédures pour dédouaner les cheminots de toute responsabilité pénale, propose la réhumanisation des gares et des trains, dénonce les insuffisances d'entretien et de renouvellement du matériel fixe et embarqué...

La direction a reçu une délégation SUD-Rail dans le cadre du rassemblement de soutien, elle nous a indiqué travailler sur un plan « EAS-IDF » ayant pour but d'améliorer sécurité, procédures et matériel en IDF. Nous allons avoir l'occasion de lui redemander où elle en est dans ses réflexions, mais il y a urgence !

Les leçons de l'EAS en région parisienne doivent être tirées, il faut s'opposer à l'extension des exploitations EAS en régions. SUD-Rail poursuit son action !

Récapitulatif des actions menées par SUD-Rail ces derniers mois : Communiqué commun de la fédération SUD-Rail et de la fédération des usagers FUT-SP contre l'EAS — Interpellation par courrier des groupes politiques de plusieurs Conseil Régionaux — Multiples communiqués de presse pour dénoncer l'EAS.

Actions en cours menées par SUD-Rail : La pétition à destination des usagers des TER lancée par **SUD-Rail** vient de passer le cap des 4000 signatures et les militants SUD poursuivent ce travail.

SUD-Rail vient d'interpeller par écrit plus de 60 maires des villes ou villages des régions dont nous avons relevé que de nombreux habitants étaient signataires de la pétition. D'ors et déjà, des réponses, des prises de positions nous sont revenues et soutiennent nos analyses et positions.

Enfin, **SUD-Rail** poursuit ses actions de diffusion de tracts aux usagers et l'interpellation des élus politiques à chaque occasion qui nous est offerte (comités de lignes, associations d'usagers, réunions d'élus ou de parti…)

Rien n'est inéluctable, en région, les usagers refusent majoritairement l'EAS. La SNCF doit retirer ses projets, les régions politiques doivent exiger un ASCT à bord des TER et des agents voyageurs dans les gares !!

Syndicat Régional SUD-Rail de Chambéry
807 Chemin de la Rotonde - 73000 - Chambéry
Tel 04 79 96 20 73 - Fax 04 79 96 09 00
sudrail.chy@wanadoo.fr
www.sudrail.org

Union syndicale Solidaires

Le 26 FEVRIER, au CE à CHAMBERY, Montrons notre volonté de refuser la déqualification des métiers conduites !!

- DUMPING SOCIAL A LA TRACTION !!!
- POUR SUD-Rail, C'EST NON !!!

- CASSE DU METIER !!!
- POUR SUD-Rail, C'EST NON !!!

CRTT à ST GERVAIS, première pierre du démantèlement des lignes de proximité, on peut le craindre !!! Si on laisse faire, c'est une dizaine de projets du même ordre qui verront le jour rapidement !!!

NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS FAIRE !!!

Le 26 Février, à partir de 10h, devant la direction régionale de Chambéry, montrons notre volonté de refuser le dumping social et la déqualification !! Soutenons les cheminots de cette ligne qui luttent pour préserver leur métier et leur outil de travail ...

donner au syndicalisme des idées d'avance — Sud Rail

DUMPING SOCIAL A LA TRACTION !!!

OPPOSONS NOUS A LA CASSE DU METIER !!!

Ultra-spécialisation, transfert de charges vers des qualifications inférieures, détournement du titre 2 ….

SUD-Rail s'oppose à ces attaques contre les fondamentaux de notre filière. La recherche effrénée de baisse des coûts traction conduit la direction à transférer toujours plus de charges de travail en pratiquant le moins disant social

CRL vers CRTT, CRML vers CRLO, CRL vers CRML … Création des UO mouvement avec l'objectif de transférer les « taches annexes » (PC,VAR, mise en tête …) aux APLG.

Nous pouvons et devons stopper cette spirale infernale…
Notre filière, notre métier ne doivent pas être sacrifié sur l'autel de la rentabilité !!

Pour SUD-Rail, il est urgent d'imposer d'autres choix pour notre métier, notre rémunération, nos parcours professionnels, notre déroulement de carrière au sein d'une filière traction unique !!

PRIMES DE TRACTION :

UN SYSTÈME INJUSTE ET A BOUT DE SOUFFLE !!

Pour SUD-Rail les ADC ne doivent plus être des tâcherons !

Le système de primes traction actuel est des plus injustes ; La différence de rémunération entre les ADC ne cesse de se creuser... en fonction de leur localisation, de volume et de type de charges de travail sur lesquelles ils n'ont aucune maîtrise. Un accord datant de 1973 était censé garantir un rapport maximum de 1 à 2 entre la plus basse et la plus haute des primes. Avec le TGV et la spécialisation ce rapport a explosé. Résultat; à chaque changement de service, c'est une petite guéguerre entre les différents dépôts pour se garder « leurs trains ». A ce petit jeu, il n'y a qu'un seul gagnant, la direction !

Utilisant à tout va ce chantage au transfert de train, la direction fait passer ses gains de productivité au détriment des conditions de santé, de vie et de travail des ADC.

Mais l'injustice perdurent au delà, puisque les primes tractions impactent directement le calcul des retraites dans un contexte où la contre-réforme des retraites et le dépeçage par activité bloque les parcours professionnels.

Parce que les ADC passent le même examen. **Parce qu'il** n'y a pas de train plus difficile qu'un autre, mais des difficultés différentes pour chaque type de train. **Parce que** les ADC ne sont pas maîtres des charges attribuées aux UP et que les ADC ne veulent plus que leur rémunération dépende directement des kilomètres, de la productivité, du type de trafic… **Parce que** le système de prime doit garantir les aléas de la vie professionnelle ou personnelle :

***SUD-Rail revendique une refonte complète du système de prime* !**

- **Remplacement de la Prime Complémentaire et de la Prime de Parcours par la Prime de Base Garantie (PBG) forfaitaire mensuelle. Cette prime doit correspondre au minimum à 66% du total de l'enveloppe prime (PP+PC) actuelle.**
- **Cette prime doit être réévaluée en tenant compte de l'évolution des salaires et du reste de l'enveloppe primes.**
- **Revalorisation des Eléments Variables de Soldes (nuit, dimanche, déplacement …)**